

PECHE : les pêcheurs normands plaident pour une répartition plus équitable des quotas

[L'OPN ORGANISATION DES PECHEURS NORMANDS](#) / T : 02.31.51.46.46 exige une réactualisation des données et une répartition plus équitable des quotas de pêche entre Français pour les poissons estimant que la pêche du merlan, de la dorade grise ou du ouget barbet est fragilisée. Le directeur de l'OPN Manuel Évrard explique pour Le Marin : « Pour les rares espèces sous quotas pêchées dans nos eaux, nous sommes sous dotés en quotas en raison de données de pêche établies il y a plus de vingt ans et des débarques hors criées non prises en compte qui nous pénalisent, notamment sur la sole. » Le président du CRPMEM Normandie Dimitri Rogoff ajoute : « L'État connaît notre position. Faute d'un accord entre pêcheurs, la Normandie souhaite une interdiction pure et simple de la technique dans nos 12 milles territoriaux ». www.pecheurs-normands.fr